

Communiqué de presse

(p.1/3)

07 février 2013 N° 02 – 2013

SCOR Global P&C enregistre de solides renouvellements

- Volume de primes en hausse de 9 %
- Prix en hausse de près de 2 %
- Croissance équilibrée entre Traités et Spécialités

Lors des renouvellements de janvier, SCOR Global P&C combine une croissance des primes brutes émises de 9 % atteignant EUR 2,507 milliards, avec au total des contrats renouvelés une amélioration de sa rentabilité technique attendue de 1,3 %, et une hausse tarifaire de 1,9 % au net des inflations générales.

SCOR Global P&C continue de renforcer sa position concurrentielle durant ces renouvellements, tant auprès de ses clients existants qu'auprès de nouvelles cédantes. Les récents rehaussements de notation à « A+ » sont à la fois la reconnaissance de ce fonds de commerce de SCOR et de son renforcement constant, et le catalyseur d'opportunités nouvelles qui confortent la position de SCOR Global P&C au tout premier plan de l'industrie de la réassurance.

Ces renouvellements constituent l'une des dernières étapes avant la conclusion du plan stratégique «Strong Momentum v1.1 », et en satisfont les objectifs de rentabilité et les hypothèses de croissance du chiffre d'affaires. Ils permettent de confirmer l'évolution du chiffre d'affaires, qui tend vers le niveau des EUR 5 milliards.

EUR 2,3 milliards de primes arrivent à renouvellement en janvier, soit environ la moitié des primes de SCOR Global P&C. Cette proportion est particulièrement importante (71 %) pour l'activité de traités P&C, et représente plus de la moitié (55 %) de l'activité des traités de spécialités.

Durant ces renouvellements, SCOR Global P&C continue d'améliorer la performance technique attendue de ses affaires grâce à une gestion active de son portefeuille. Sa position parmi les leaders sur de nombreux segments et les relations de long-terme établies avec les cédantes lui permettent de négocier des conditions tarifaires satisfaisantes, et supérieures à celles enregistrées par le marché. Les hausses tarifaires aux Amériques ont notamment atteint 5,1 %, tandis que les tarifs en réassurance de dommages augmentent globalement de 1,5 % et 3,0 % respectivement pour les contrats proportionnels et non-proportionnels.

Concernant les branches d'activité, les évolutions principales des renouvellements intervenus au 1^{er} janvier 2013 sont les suivantes :

S'agissant des Traités Non-Vie: les primes atteignent EUR 1,890 milliard, en augmentation de 9 %, dont 6 points de contribution d'un traité en quote-part pour le compte d'une cédante asiatique. La capacité de SCOR Global P&C à saisir cette opportunité témoigne du rôle de référence joué dans cette région du monde. Les pays émergents dans leur ensemble ont par ailleurs enregistré une croissance particulièrement forte (+48 % en Asie, +16 % en Amérique

SCOR SE 5, avenue Kléber 75795 Paris Cedex 16 France Tél + 33 (0) 1 58 44 70 00 Fax + 33 (0) 1 58 44 85 00 www.scor.com RCS Paris B 562 033 357 Siret 562 033 357 00046 Société Européenne au capital de 1 512 224 741,93 euros

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Jean-Charles Simon / Géraldine Fontaine Communications et affaires publiques +33 (0) 1 58 44 75 58



 N° 02 - 2013

Communiqué de presse

(p.2/3)

07 février 2013

latine, et +12 % en Afrique & Moyen Orient). Cette croissance s'accompagne d'une gestion active du portefeuille : plus de 8 % des affaires sont résiliées et restructurées, tandis que les nouveaux clients représentent trois points de croissance supplémentaire. Cette croissance s'effectue dans des conditions tarifaires favorables, en hausse de plus de 2 %.

S'agissant des Traités de Spécialités: les primes brutes émises atteignent EUR 617 millions, enregistrant ainsi une croissance de 9 %, tirée par une bonne performance de la branche Marine (+11 %). Celle-ci bénéficie d'une amélioration importante des conditions tarifaires (et notamment +14,5 % pour les contrats non-proportionnels, dont la part a augmenté dans le portefeuille) suite à une année 2012 marquée par une sinistralité exceptionnelle. L'année 2012 s'est en effet ouverte sur le naufrage du Costa Concordia, et close sur la tempête Sandy, dont les conséquences pour la branche Marine sont considérables. Par ailleurs, les hausses tarifaires pour les traités de spécialités dans leur ensemble sont supérieures à 1 %, résistant bien dans les branches sensibles au cycle économique comme la réassurance crédit et la réassurance construction, où les tarifs sont restés stables (+0,7 % et +0,4 % respectivement). Par ailleurs, alors que les conditions du marché de la réassurance Aviation demeurent difficiles, SCOR Global P&C parvient à maintenir le niveau des tarifs et le volume de ses primes stable.

Victor Peignet, CEO de SCOR Global P&C, déclare: « SCOR Global P&C réussit des bons renouvellements dans un contexte difficile. Alors que le Groupe continue de bénéficier d'une dynamique commerciale et financière positive, nous abordons la préparation de notre nouveau plan stratégique avec un fonds de commerce fort aussi bien dans les marchés et auprès des clients les plus sophistiqués que dans les marchés émergents. Les dynamiques de marché confirment le bienfondé de l'initiative stratégique lancée en septembre 2012, visant à mieux couvrir les besoins en réassurance des assureurs globaux. Ces derniers continuent en effet de revoir leurs structures de protection de réassurance et les placements de leurs programmes avec des approches plus globales. Ils se tournent davantage vers les couvertures des risques de pointe et des accumulations de sinistres, dans des structures en excédent de sinistre par événement et surtout aggregate pouvant combiner plusieurs branches et plusieurs exercices. L'expertise technique de SCOR Global P&C, ainsi que sa réactivité commerciale, lui permettent de bien se positionner pour comprendre, anticiper et satisfaire la demande ».

* *



Communiqué de presse

(p.3/3)

07 février 2013 N° 02 – 2013

Enoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des évènements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 8 mars 2012 sous le numéro D.12-0140 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.